

Sécurité Incendie



Exercice d'évacuation

Objectifs

- Mettre l'établissement en conformité avec la réglementation
- Connaître les consignes de sécurité et les moyens de secours appropriés
- Evaluer la réaction du personnel lors de l'évacuation de l'établissement
- Améliorer l'organisation interne de sécurité de l'établissement

Contenu

- Prise de contact en amont avec le responsable de l'établissement
- Visite du site et élaboration du scénario
- Exercice d'évacuation en temps réel

Moyens

- Matériel utile au déroulement de l'exercice (alarme, chronomètre)

Validation

- A l'issue de l'exercice :
 - Débriefing « à chaud »
 - Mention sur le registre de sécurité
 - Remise du rapport détaillé de l'évacuation (points forts et points d'amélioration)

Informations pratiques

- Public : Tout le personnel présent dans l'établissement
- Prérequis : Aucun
- Durée : 2h
- Lieu : Dans votre entreprise

ARTICLES R. 4227-37 à R. 4227-39 :
"La consigne de sécurité incendie prévoit (...) des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent (...) à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires. Ces exercices (...) ont lieu au moins tous les six mois. La prise en compte du risque incendie s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques (telle que définie dans le Code du travail aux articles L. 4121-1 à L. 4121-5)."